



AROPA 10 - infos

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DES ENTREPRISES ET ORGANISMES PROFESSIONNELS
AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES DE L'AUBE

Siège social et courrier : Chambre d'Agriculture de l'Aube, 2 bis rue Jeanne d'Arc – CS 44080 – 10014 TROYES CEDEX
e-mail : aropa10@orange.fr – Web. www.fnaropa.fr

Numéro 19

Décembre 2015

Dans ce numéro

EDITORIAL

EDITORIAL

REFLEXIONS SUR NOS RETRAITES

CONTRATS COMPLEMENTAIRES
SANTÉ

VIE DE L'ASSOCIATION :

- Infos brèves :
 - Rencontre festive du 23 janvier 2016
 - Carte d'adhérent 2016
 - Prochaine assemblée générale d'AROPA 10
 - Location de mobil-home et séjours-vacances.
- Sortie des adhérents le 19 Novembre 2015 à Reims

Comment ne pas avoir ressenti une vive émotion pour les victimes des attentats du 13 novembre dernier ; notre compassion, nos pensées vont à leurs familles, à leurs amis.
Bien sûr, ce contexte surréaliste donne une importance relative à nos préoccupations journalières.

Mais la vie continue, avec les différentes réformes que nous suivons avec intérêt, et plus spécialement nos dirigeants nationaux qui se mobilisent, se regroupent pour tenter de peser sur les décisions de nos gouvernants.

Le budget de la Sécurité Sociale 2015 se clôturera avec un déficit de plus de 10 milliards d'euros et le prévisionnel 2016 sera voté avec un espoir de ramener ce déficit à 8 milliards. Tout doucement les soins courants seront moins remboursés et la différence prise en charge par nos complémentaires et notre porte-monnaie.

La réformette de nos régimes complémentaires ARRCO/AGIRC avance doucement dans le bon sens, mais pour l'instant insuffisamment pour garantir la pérennité du système ; notre proposition de retraite universelle attire peu ceux qui comptent beaucoup sur les autres !!!

Au nom du Conseil d'Administration, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Le Président,
Philippe Mocquery

Pour tous renseignements, écrire au Siège social ou téléphoner aux Membres du Bureau :

Président	Philippe MOCQUERY	10320 Saint Jean de Bonneval e-mail : mfpmocquery@orange.fr	03.25.41.99.38 06.40.32.83.75
Vice-Présidente	Josette TERPEND	10000 Troyes e-mail : josette.terpend@laposte.net	03.25.73.91.22 06.74.37.93.73
Vice-Président	François MAILIER	10450 Breviandes e-mail : f.mailier@wanadoo.fr	03.25.82.07.00
Vice-Président	Jean Pierre MENU	10180 Saint Lyé e-mail : jeanpierre.menu@orange.fr	03.25.76.52.08
Trésorier	Claude LECLAIRE	10120 Saint André les Vergers e-mail : claude.leclaire@sfr.fr	03.25.75.27.93 06.59.06.49.99
Trésorier adjoint	Patrick LEVOIN	10320 Bouilly e-mail : dp.levoin@gmail.com	03.25.46.58.06 06.80.27.06.30
Secrétaire	Claude MERCIER	10350 Marigny le Chatel e-mail : mercier-marigny@orange.fr	03.25.21.52.01 06.72.81.13.24
Secrétaire adjointe	Marie-Agnès GONTHIER	10180 Saint Lyé e-mail : maggonthier@hotmail.fr	03.25.76.69.90

REFLEXIONS SUR NOS RETRAITES

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.....

Les retraités salariés dont nous sommes tous, adhérents de l'AROPA, sont régis par le régime général de Sécurité Sociale et les régimes complémentaires ARRCO et AGIRC .

Nous savons les difficultés de financement, tant pour l'équilibre Sécurité Sociale que pour les caisses complémentaires.

Ce problème est lié à plusieurs facteurs : un grand nombre de nouveaux retraités, le prolongement de la durée de la vie, le chômage, les placements des réserves financières qui sont peu rémunérés en raison de la baisse des taux d'intérêts...

Alors ? On réforme....

Il y a 35 ans, les Pouvoirs Publics abaissaient de cinq ans l'âge du départ à la retraite et favorisaient même le départ précipité des seniors (convention du Fonds national pour l'emploi). Quelle erreur ! La durée de vie progressant (on ne peut que s'en réjouir !) il était facile de comprendre que les actifs ne pourraient plus suivre. D'où des réformes correctives en 1993, 2003, 2008, 2010, 2012... arrivant bien trop tardivement et bien insuffisantes !

Un récent rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) montrait qu'il était possible d'atteindre l'équilibre en 2020. Il aurait fallu dès 2008 augmenter la durée d'activité et prévoir un départ à 63 ans. La crise économique n'est donc pas la seule responsable des déficits de nos retraites.

Alors maintenant on nous parle même de diminuer le niveau des retraites et c'est déjà en cours.

Parlons maintenant du second mot de notre devise nationale : **égalité !**

Retraités du régime agricole, nous avons cotisé toute notre vie professionnelle et nous voulons recevoir en fonction de notre effort.

Quand vous écoutez les médias, on vous parle de la sécurité sociale, de l'ARRCO, de l'AGIRC et des rencontres syndicales à la recherche de solutions.

On vous parle rarement de la fonction publique, c'est-à-dire des fonctionnaires, des régimes spéciaux....En effet pour le secteur public, l'Etat, donc AVEC NOS IMPOTS, comble les déficits ... Le montant des retraites à verser aux fonctionnaires figure dans le budget de la Nation, au même titre que les salaires des fonctionnaires actifs. Pour les régimes spéciaux, on prend aussi dans les caisses de l'Etat pour équilibrer les comptes. Au total pour cette année ce sont 75 milliards € ! Attention je ne fais pas ici un procès d'intention à nos amis de la fonction publique. Je constate simplement que les salariés du régime « privé » ont cotisé pour bénéficier d'une rente et que ceux de la fonction publique bénéficient de rentes versées en partie par nos impôts, donc par le déficit public. Ceci n'est pas équitable. Je ne m'étendrai pas sur le mode de calcul entre le secteur public et le système général.... Les changements d'indice 6 mois avant le départ en retraite sont courants ! Nous sommes loin de la règle du privé avec la moyenne des 25 ans !

Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE écrivait dans le numéro de l'Expansion du mois de septembre que « l'Etat devrait donner à l'ARRCO et l'ARGIC les moyens de financer leurs déficits conjoncturels, en raison notamment du déficit de l'emploi ». Ce serait déjà un premier pas vers l'équité ! Dans ce même numéro Alexia de Monterno, Directrice adjointe de l'Institut Montaigne écrivait « la prochaine réforme des retraites doit reposer sur deux principes simples et indissociables : la convergence des régimes publics et privés serait une source importante d'économies ».

Personnellement je pense qu'il est nécessaire de changer le système actuel de retraite. Je partage donc la proposition de la création de la **RETRAITE UNIVERSELLE présentée par la FNAROPA et la CFR (Confédération Française Retraités)**.

Ce système concernerait **tous les actifs**. Ce serait une retraite par répartition, rendant possible la retraite à la carte, intégrant l'espérance de vie dans le calcul des droits, reposant sur l'équité (retraite calculée en fonction des cotisations accumulées). Les périodes de chômage, la maternité, le handicap éventuel donneraient lieu à un complément de pension financé par la solidarité nationale.

Voilà un beau projet ! C'est une des raisons de mon engagement au sein de l'AROPA. D'où la nécessité de continuer d'adhérer, de faire adhérer et de soutenir les responsables de notre association.

Maurice Doiselet, administrateur

CONTRATS COMPLEMENTAIRES SANTE

MISE EN PLACE DE TOUS LES CONTRATS RESPONSABLES

A compter du 01 janvier 2016, tous les contrats de complémentaire santé, pour ne pas subir la taxe de 14%, devront être aménagés en contrat responsable (application du décret du 18 novembre 2014).

- **FORFAIT JOURNALIER:**

Prise en charge intégrale du forfait journalier, et sans limite de durée, y compris pour les hospitalisations psychiatriques.

- **OPTIQUE:**

- Prise en charge entre 50 et 200 € pour les verres les plus simples et entre 470 et 850 € pour les verres plus complexes,
- Le remboursement des montures sera limité à 150 €,
- Le renouvellement ne pourra être réalisé que tous les 2 ans sauf évolution de la vue.

- **DEPASSEMENTS D'HONORAIRES :**

Afin d'inciter les médecins à limiter leurs tarifs, la prise en charge des dépassements d'honoraires des praticiens qui n'adhèrent pas au parcours de soins, sera plafonnée à 125% du tarif de la sécurité sociale en 2016 et à 100% en 2017.

N'hésitez pas à consulter l'assureur de votre complémentaire maladie.

VIE DE L'ASSOCIATION

INFOS BREVES

- **Rencontre festive du samedi 23 janvier 2016 – amphithéâtre de la Maison de l'Agriculture :** Adhérents, conjoints et amis sont invités à se retrouver à 15 h.30 pour une séance théâtrale hilarante interprétée avec talent par la Compagnie du Tertre, et ensuite, pour un moment de convivialité autour de la galette des rois et du verre de l'amitié. Les inscriptions sont à adresser à AROPA10 avant le 9 janvier 2016 (participation de 10 €/personne).
- **La nouvelle carte d'adhérent pour l'année 2016** vous parviendra courant mars 2016 avec votre convocation à l'Assemblée Générale.
- **La prochaine Assemblée Générale de l'AROPA10** se tiendra MERCREDI 13 AVRIL 2016 au Centre Sportif à TROYES. Nous aurons le plaisir d'accueillir Yves HUMEZ, président de la FNAROPA. Nous vous attendons nombreux.
- **Location de Mobil-Home saison 2016 :** Grâce à nos 2 partenaires, PALMIERS OCEAN et TOHAPI, vous avez désormais accès à un choix élargi de destinations : plus de 180 campings situées en France, en Espagne, en Italie. Le prix de location a pu être maintenu à 170 € la semaine.

Les adhérents intéressés peuvent demander les listes des campings proposés par PALMIERS OCEAN et

TOHAPI, soit par mail à notre adresse : aropa10@orange.fr, soit par courrier adressé à AROPA10 -
Maison de l'Agriculture – 2 bis rue Jeanne d'Arc – CS 44080 – 10014 TROYES CEDEX.
Contacts : J. TERPEND (03.25.73.91.22) ou P. MOCQUERY (03.25.41.99.38), de préférence après 18 h.

▪ **Séjours vacances avec ODALYS :**

Vous avez également la possibilité de réserver auprès de notre partenaire ODALYS.

Réduction de – 10 % et jusqu'à – 28 %, valable sur les catalogues hiver et été, sur toutes destinations, toutes dates et cumulables avec une sélection de promotions internet.

Renseignements et réservations directement auprès d'Odalys : 0825.562.562 ou sur www.odalys-vacances.com – code partenaire : 10 AROPA.

SORTIE DES ADHERENTS LE 19 NOVEMBRE 2015 A REIMS

53 adhérents et conjoints ont profité du temps relativement clément le matin pour une visite guidée, très intéressante, de la Cathédrale Notre Dame de Reims. Celle-ci représente un lieu très célèbre historiquement depuis la célébration du baptême de Clovis et le sacre des Rois de France, mais aussi au cours de la 2^{ème} guerre mondiale.

A midi, le groupe était convié à un déjeuner-spectacle, apprécié de tous, au Cabaret « le K » à Tinquex ; un programme de music-hall avec des animations très variées qui ont enthousiasmé les 800 personnes présentes.

Claude LECLAIRE
Commission Loisirs

